GUIDE PRATIQUE DE L'HABITANT.E.

BIENVENUE À BEAUFORT-EN-ANJOU

BIENVENUE
À BEAUFORT-EN-ANJOU

Dans ce guide, la ville de Beaufort-en-Anjou a rassemblé, pour vous, les informations utiles et pratiques afin de faciliter votre quotidien.

Que vous soyez nouvel arrivant ou résident de longue date, que vous recherchiez des informations sur la collecte des déchets, les équipements sportifs, l'offre culturelle, les structures de santé, les contacts utiles, la vie associative..., ce guide vous donne accès à de nombreux renseignements. Simple d'utilisation, son contenu est présenté sous la forme de rubriques. Nous vous invitons à découvrir le sommaire ci-contre.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter la mairie. Les collaborateurs municipaux sont à votre écoute.

Sommaire

LA VIE MUNICIPALE
ÊTRE CITOYEN ____ 03

LA MAIRIE ET LES SERVICES
À VOTRE ÉCOUTE ____ 09

VOS BESOINS
AU QUOTIDIEN ____ 15

SORTIR ET BOUGER
À BEAUFORT-EN-ANJOU ____ 29

RESTEZ INFORMÉS
AU QUOTIDIEN ____ 34

FICHE PRATIQUE DES
NOUVEAUX ARRIVANTS ____ 35

BESOIN DE PLUS D'INFORMATION ?

Vous trouverez, au fil des pages de ce guide, des **" QRcode "**. Chacun d'entre eux vous permet d'accéder à des informations complémentaires en lien avec ce que vous lisez.

C'est simple ! Ouvrez l'appareil photo de votre smartphone et scannez le QrCode. Un lien vous sera proposé.

Ville de Beaufort-en-Anjou
16, rue de l'Hôtel de Ville
CS70005 - Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 79 74 60
maire@beaufortenanjou.fr
www.beaufortenanjou.fr

Guide pratique de la ville
Rédaction : Ville de Beaufort-en-Anjou
Directeur de la publication : Alain Dozias, Maire.
Conception : © ville de Beaufort-en-Anjou
Impression : Artésienne Liévin - 03 21 72 78 90
Contact : communication@beaufortenanjou.fr
Imprimé à 3800 exemplaires sur papier PEFC
Dépôt légal : février 2024
© Photos : Beaufort-en-Anjou/Adobe stock

Ce document est un supplément du magazine de la ville de printemps 2024. Il bénéficie ainsi d'un taux de TVA réduit.

PAPIER À TRIER SELON LES CONSIGNES DE VOTRE COMMUNE

La vie municipale, être citoyen

“ Notre habileté à atteindre l’unité dans la diversité sera le test et la beauté de notre civilisation ”.

Mahatma Gandhi

1-LA VILLE DE BEAUFORT-EN-ANJOU
2-LA VIE MUNICIPALE
3-LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LA VILLE DE BEAUFORT-EN-ANJOU

L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

La ville de Beaufort-en-Anjou est composée de deux communes déléguées, Beaufort-en-Vallée et Gée. Elle est située dans la vallée de la Loire, à égale distance d'Angers et de Saumur, de Tours et de Nantes, une position centrale dans le département, la région et le Val de Loire. La ville est jumelée, depuis 2002, avec la commune italienne de Travagliato, située en Lombardie.

LES CHIFFRES CLÉS

La ville de Beaufort-en-Anjou en chiffres, au 1er janvier 2024, c'est…

- 7 146 habitants sur un territoire de 4 204 hectares,
- 1 budget global d'environ 13 millions d'euros,
- Une centaine d'associations sportives, culturelles, sociales et de loisirs,
- 5 596 m² d'équipements sportifs couverts pour 2 000 licenciés,
- 2 écoles publiques, 1 école privée et 1 collège,
- 1 médiathèque, 1 musée et 1 cinéma-théâtre,
- 6 salles communales et un préau-chaumière ouvert sur la nature,

Mais aussi des espaces de jeux, de loisirs, sportifs et de détente…

PÔLE ARCHITECTURAL

Beaufort-en-Anjou bénéficie d'un patrimoine architectural et culturel particulièrement riche et diversifié, témoignant des grandes étapes qui ont marqué son histoire. Ses deux églises, ses monuments inscrits ou classés au titre des monuments historiques, son musée Joseph-Denais (véritable cabinet de curiosité), son patrimoine historique, ses maisons de pierre blanche de tuffeau et de toits d'ardoise offrent un paysage architectural unique.

PÔLE ATTRACTIF

Beaufort-en-Anjou se démarque particulièrement sur sa qualité de vie en général, son dynamisme économique, la qualité de ses infrastructures, son tissu associatif riche, ses accès routiers et autoroutiers et la présence de nombreux services, sociaux, médicaux, culturels et administratifs.

PÔLE ENVIRONNEMENTAL

Beaufort-en-Anjou associe à son patrimoine urbain une nature riche. Engagée zéro phyto depuis 2015, elle se développe en harmonie avec son environnement et sa biodiversité.
La ville est reconnue pour ses pépinières et ses semences.

SON HISTOIRE

La ville a été une des principales places fortes de l'Anjou avant la Révolution. Les premiers vestiges datent de 5 000 ans avant Jésus-Christ. Grâce à des cartes postales anciennes, la ville vous propose, en flashant ce QRcode, de remonter le temps pour découvrir votre commune autrement.

LA VIE MUNICIPALE

Retrouvez les élus en images et leurs délégations →

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal est composé du maire, des adjoints et des conseillers municipaux. Les membres sont élus par la population lors des élections municipales qui ont lieu tous les 6 ans. La ville est représentée dans les différentes instances de la Communauté de communes Baugeois-Vallée.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les élus se réunissent, en moyenne, chaque mois. Ils débattent et votent, par des délibérations, des sujets ayant trait aux affaires de la commune. L'ordre du jour des séances est consultable sur le site de la ville et au tableau d'affichage de la mairie. Les séances sont publiques. Elles sont également diffusées en direct sur Facebook et disponibles en replay sur le site internet de la ville.

LIVE

YouTube @beaufortenanjou

Calendrier des séances, ordre du jour, replay →

Quel est le rôle du conseil municipal ?

Pour mieux comprendre le fonctionnent d'une mairie, le rôle des communes et des intercommunalités, la ville vous propose de consulter le clip pédagogique de l'association des Maires de France →

VILLE ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : DES COMPÉTENCES PARTAGÉES

L'éducation et la famille : fonctionnement et gestion des écoles maternelles et élémentaires, de la restauration scolaire, solutions d'accueil adaptées aux familles…

L'aménagement du territoire : gestion et entretien de la voirie communale, définition de la stratégie d'urbanisme, aménagement de l'espace, mobilité durable, préservation de l'environnement et des ressources naturelles…

L'action sociale : gestion de l'organisation des services publics de proximité, proposition d'actions en faveur des aînés de la commune, aide aux personnes en difficulté, l'habitat…

La culture, le sport et les loisirs : proposition d'événements culturels et d'animations dans la ville, gestion des équipements, subventions aux associations, tourisme local, restauration et valorisation du patrimoine…

D'autres compétences, sont exercées par la Communauté de Communes Baugeois-Vallée (CCBV). Elles concernent les déchets, l'aménagement, l'habitat, les mobilités, le développement économique, la promotion du tourisme, l'eau potable, l'assainissement et la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Elle gère également les aires d'accueil des gens du voyage, le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), l'école de musique, le réseau numérique et le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La ville de Beaufort-en-Anjou laisse la parole aux jeunes et leur permet, par la voix du Conseil municipal des Jeunes (CMJ), de défendre leurs idées et de proposer des projets qui vont améliorer leur cadre de vie et celui des habitants.

Il est divisé en deux entités : le CMJ Collège (5ème, 4ème et 3ème) et le CMJ École (CM1, CM2). Les jeunes sont élus pour un mandat de 2 ans.

Contact : cmj@beaufortenanjou.fr

LA DÉMOCRATIE LOCALE

La participation des habitants dans la vie de la commune fait partie intégrante de la ville de Beaufort-en-Anjou. Elle constitue un volet indispensable afin d'enrichir les décisions des élus grâce à l'expérience des usagers. Plusieurs espaces d'expressions et d'échanges vous sont proposés.

LES PERMANENCES CITOYENNES EN MAIRIE

Tous les samedis matin, sans rendez-vous, de 10h à 12h

Si vous avez des questions, des difficultés, des suggestions concernant un projet en cours, un équipement ou un dossier plus personnel, les élus vous écoutent.

LE « 30 MINUTES LIVE » SUR LA PAGE FACEBOOK

Tous les vendredis qui précèdent les conseils municipaux de 19h à 19h30

Le maire et son équipe vous présentent les sujets principaux de la séance du conseil municipal à venir, les événements et l'actualité en cours dans votre ville. Vous pouvez rédiger vos questions, dans les commentaires de la publication, les élus prendront le temps de vous répondre en direct.

LES QUESTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

20 minutes sont consacrées, pour répondre à vos questions

Chaque citoyen peut transmettre une question avant le jeudi minuit qui précède la séance du conseil municipal. Deux canaux possibles : le formulaire disponible en mairie et sur le site internet de la ville ou par mail à : maire@beaufortenanjou.fr

LES INSTANCES CONSULTATIVES

• LES COMITÉS CONSULTATIFS

Pour associer les citoyens à la réflexion et à la définition des grands projets de la ville, des comités consultatifs ont été créés. Ces comités sont des instances de participation, de débats, de réflexions, de consultations et de propositions. Ils sont composés de citoyens et de conseillers municipaux.

• LE CONSEIL DES SAGES

Composé d'habitants âgés de plus de 65 ans, cet organe consultatif participe, par ses travaux de réflexion et ses propositions, à l'amélioration de la vie des Beaufortais et Géens.

• LES RÉUNIONS DE QUARTIER

Ce temps de rencontre prend la forme d'un dialogue entre élus et citoyens où chacun peut s'exprimer. Divisés en plusieurs secteurs, les quartiers correspondent à votre bureau de vote.

Des questions ?
Contactez le
02 41 79 74 60 ou
flashez ce QRCode →

La mairie et les services à votre écoute

“ Rendre service de tout son pouvoir, de toutes ses forces, il n’est pas de plus noble tâche sur Terre ”.

Sophocle

1-L’ACCUEIL ET L’INFORMATION
2-LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
3-LES AUTRES SERVICES

L'ACCUEIL ET L'INFORMATION

Vous retrouverez dans ces pages les contacts utiles et adaptés en fonction de vos demandes. En cas de besoins complémentaires, contactez les mairies. Les agents d'accueil vous orienteront.

LES MAIRIES DE BEAUFORT-EN-ANJOU

LA MAIRIE DE BEAUFORT-EN-VALLÉE

16, rue de l'Hôtel de ville
CS70005 – Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
Tél. 02 41 79 74 60

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi de 14h à 17h30
Mardi de 9h à 17h30
Du mercredi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h.

La mairie de Beaufort-en-Anjou

LA MAIRIE DE GÉE

3, place Saint-Aubin – Gée
49250 Beaufort-en-Anjou
Tél. 02 41 80 36 53

HORAIRES D'OUVERTURE
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Mercredi de 9h à 12h.
Vendredi de 9h à 12h.
Samedi de 9h à 12h.

En cas de fermeture exceptionnelle de la mairie déléguée de Gée, contactez la mairie de Beaufort-en-Vallée au 02 41 79 74 60.

La mairie déléguée de Gée

LE PÔLE SOCIAL

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Service Pôle social
Tél. 02 41 79 74 10 - 06 46 64 59 58
Mail : pole.social@beaufortenanjou.fr

Le pôle social est là pour vous soutenir en cas de difficulté. Vous accompagner dans votre recherche de logement, mettre en œuvre des actions en faveur des aînés et assurer la sécurité des personnes vulnérables.

***Si urgence,** contactez l'astreinte de la Mairie au 02 41 79 74 60.*

HORAIRES D'OUVERTURE
// En mairie au 16, rue de l'Hôtel de ville :
Le lundi de 14h à 17h30
Le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30
// À l'espace social au 2, rue de Lorraine :
Le mardi et le jeudi de 9h à 12h30

L'ESPACE SOCIAL

Forum - 2, rue de Lorraine
49250 Beaufort-en-Anjou
Tél. 02 41 79 74 73

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30.
Fermé le jeudi après-midi.

• LE CENTRE D'ANIMATION DE LA VALLÉE " TOILE DE GRAINES "
Le centre d'animation est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations. L'équipe vous propose, chaque mois, un planning d'événements et d'ateliers ouvert à tous et pour tous les âges : activités, sorties collectives, ateliers numériques, activités autour de la parentalité…

• FRANCE SERVICES
Vous avez besoin d'aide pour réaliser vos démarches en ligne (carte grise, impôts, retraite, aide au logement…), résoudre un problème avec un organisme, trouver des informations (achat de vélo électrique, primes de l'État…) une personne est présente pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches.
Il est conseillé de prendre rendez-vous.

• LES PERMANENCES ADMINISTRATIVES ET ASSOCIATIVES
Vous avez des questions sur vos prestations sociales, les services à la personne, sur des sujets qui concernent les impôts, l'accompagnement des jeunes, l'insertion par l'emploi, les conseils de juristes… des pemanences associatives et administratives ont lieu chaque semaine à horaires réguliers.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La ville vous propose un ensemble de démarches administratives. Voici le détail des différents services proposés.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? CONTACTEZ LE SERVICE POPULATION AU 02 41 79 74 60

PIÈCES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vérifiez la validité de vos titres d'identité

Doté d'une station biométrique, le service Population de la ville est habilité à la constitution des dossiers des passeports et cartes d'identité biométriques. Renseignez-vous en mairie sur le délai moyen d'instruction.

Le saviez-vous ? Une carte d'identité, valide, est obligatoire pour passer un examen. Un passeport est nécessaire lors d'un voyage en Angleterre. La carte d'identité est autorisée pour les mineurs uniquement dans le cadre scolaire.

Titres d'identités : Vous pouvez aussi réserver votre créneau en ligne →

RECENSEMENT CITOYEN

La démarche doit être effectuée dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il concerne tous les jeunes. Il vous permet de participer à la Journée défense et citoyenneté (voir ci-dessous).

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Obligatoire pour tous les jeunes âgés entre 16 et 18 ans.

La journée défense et citoyenneté (JDC) est organisée par le ministère de la Défense. Elle permet de s'informer sur ses droits et devoirs en tant que citoyen. À l'issue de cette journée, une attestation vous sera délivrée. Elle vous sera demandé pour des inscriptions à un examen tel que le BAC, le BEP, le permis de conduire...

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Déménagement, n'oubliez pas de nous informer

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous certaines conditions. Si vous avez un changement de situation (déménagement, changement d'état civil...), vous devez faire la demande en mairie.

Vérifiez si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales →

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi de 14h à 17h30
Mardi de 9h à 17h30 (non-stop)
Du mercredi au vendredi : 9h à 12h30
et de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h

LES ACTES D'ÉTAT-CIVIL

Contacts : 02 41 79 74 70

DÉCLARATION DE NAISSANCE

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout nouveau-né. Elle permet d'établir l'acte de naissance et doit avoir lieu dans les cinq jours qui suivent l'heureux événement.

MARIAGE, PACS ET PARRAINAGE

Vous souhaitez célébrer votre mariage, établir une déclaration conjointe de Pacs ou procéder au baptême civil de votre enfant. Il est impératif de s'adresser au service État civil de la ville.

PERTE D'UN PROCHE

Un décès vient de survenir dans votre famille. La déclaration doit être effectuée dans les 24h en mairie. Cet événement impose d'engager certaines démarches comme organiser les obsèques et informer plusieurs organismes. Les agents du service État civil sont là pour vous accompagner.

***Guide personnalisé* : répondez à quelques questions et consultez, étape par étape, l'ensemble des démarches à effectuer lors de la perte d'un proche. →**

LES AUTRES SERVICES

Véritable colonne vertébrale de la mairie, les services de la ville sont organisés en plusieurs pôles.

SERVICE DE L'URBANISME

Faire construire, réaliser des travaux dans votre propriété, créer une clôture, un abri de jardin, une terrasse surélevée… Toute construction ou modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment quelle que soit son affectation, nécessite une demande d'autorisation d'urbanisme.

Contacts : 02 41 79 74 16
Mail : urbanisme@beaufortenanjou.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du mardi au samedi de 9h à 12h.
Uniquement sur rendez-vous.

LES CONTACTS UTILES

Accueil de la mairie
02 41 79 74 60
service.population@beaufortenanjou.fr

Objets trouvés
02 41 79 74 60
service.population@beaufortenanjou.fr

Archives municipales
02 41 79 74 60
mairie@beaufortenanjou.fr

Solidarité et logement
02 41 79 74 10
pole.social@beaufortenanjou.fr

Sport
02 41 78 08 27
sport@beaufortenanjou.fr

Culture
02 41 79 36 12
service.culturel@beaufortenanjou.fr

Vie locale et manifestations
02 41 79 74 79
vie.locale@beaufortenanjou.fr

Services techniques
02 41 57 66 36 ou 02 41 80 06 53
services.techniques@beaufortenanjou.fr

Enfance et éducation
Scolaire : 02 41 79 74 17
affaires-scolaires@beaufortenanjou.fr

Extra-scolaire : 02 41 79 74 60
service.enfance@beaufortenanjou.fr

Accueil de loisirs : 06 77 75 24 61
al.brion@beaufortenanjou.fr

Jeunesse : 02 41 79 74 60
service.jeunesse@beaufortenanjou.fr

Petite enfance
02 41 44 44 04
petite.enfance@beaufortenanjou.fr

Communication
02 41 79 37 99
communication@beaufortenanjou.fr

Vos besoins au quotidien

“ Dans la vie, rien n’est à craindre, tout est à comprendre ”.

Marie Curie

1-BEAUFORT PRATIQUE
2-VOTRE CADRE DE VIE
3-LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE

BEAUFORT PRATIQUE

Santé, veille sociale, aide aux victimes, urgence,... la ville a rassemblé, pour vous, les numéros utiles à avoir sous la main.

LES SERVICES DE SANTÉ À BEAUFORT-EN-ANJOU

Cabinets médicaux
42, rue de la Petite Porte
02 41 80 32 33
Téléconsultation en ligne sur :
https://mateleconsult.fr

Infirmiers
42, rue de la Petite Porte
06 31 22 55 09

Ambulances de la Vallée
02 41 59 15 31

Pharmacies
- Cousein
  4, chemin la Poissonnière
  02 41 80 30 59
- Des Halles
  12, place Jeanne de Laval
  02 41 80 30 15

Laboratoire d'analyses médicales
ZAC de la Poissonnière - 02 41 57 40 22

Ophtalmologue
6, rue des Déportés – 02 41 80 39 08
Téléconsultation mobile " TOM "
14, rue de l'Hôpital
https://www.doctolib.fr *(TOM/Beaufort)*

Chirurgiens-dentistes
46, rue de la Petite Porte
02 41 79 17 00

Cabinet Vétérinaire
4, boulevard de la Prévoté
02 41 57 22 72

Médecin de garde : 116 117
Infirmier de garde : 02 41 57 25 15
Pharmacie de garde : 3237

LES CONTACTS UTILES

Gendarmerie : 02 41 79 17 17
Hôpital d'Angers : 02 41 35 36 37
Clinique de l'Anjou : 02 41 44 71 71
Clinique de la main : 02 41 86 86 41
Information contraception, sexualité et IVG : 08 00 08 11 11

Raccordement gaz : 0810 224 000
Electricité Enedis : 0810 333 049 ou 3929
Service eau et assainissement : 02 41 84 49 41.
Service déchets : 02 41 79 77 00

Sida info service : 0 800 840 800
Drogue info service : 0 800 23 13 13 (y compris la dépendance aux jeux).
Écoute dopage : 0 800 15 2000
Écoute alcool : 0 980 980 930
Tabac info service : 3989
Canicule/grand froid : 0800 06 66 66
Solitud'écoute (personnes âgées) : 0800 47 47 88.

ÉDUCATION NATIONALE - ÉCOLE :
- **Harcèlement : 3018**
- **Bizutage SOS violence et aide handicap école : 0 810 55 55 00**

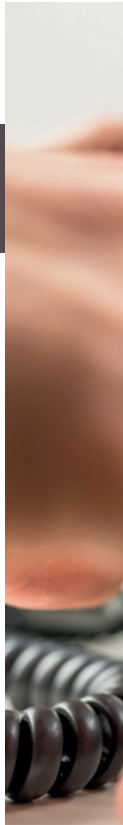

CONFIDENTIEL

Registre nominatif canicule et grand froid

Le grand froid et la canicule constituent un danger pour la santé de tous. Le Centre communal d'Action sociale de la ville met en place une période de veille saisonnière. Un registre nominatif recense les personnes les plus vulnérables. N'hésitez pas à vous inscrire ou à y inscrire vos proches : les Beaufortais et Géens ainsi répertoriés seront régulièrement appelés.

Contact : 02 41 79 74 10

Fortes chaleurs et grands froids, retrouvez les bons gestes à suivre →

LES NUMÉROS D'URGENCE

Astreintes de la mairie
02 41 79 74 60
(le répondeur vous communiquera un numéro à effectuer uniquement en cas d'urgence)

Pompiers : 18
(112 depuis un mobile).

Police secours : 17

Urgences vitales – Samu : 15

Urgences personnes sourdes : 114

Urgences CHU Angers :
02 41 35 37 12

Urgences hôpital Saumur :
02 41 53 30 30

Urgences Clinique de l'Anjou :
02 41 44 70 70

Urgences dentaires : 02 41 87 22 53

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Urgences gaz GDF
0 800 47 33 33
(sécurité dépannage)

Urgences eau potable (Véolia) :
09 69 32 35 29.

Urgences assainissement collectif :
02 41 57 28 52

Dépannage Enedis :
09 726 750 49 (Maine-et-Loire)

Dépannage assainissement collectif :
02 41 57 28 52

Aide aux victimes : 116 006
(violences physiques, psychologiques…)

Violence conjugale : 3919

Sos viol : 0 800 05 95 95

Sos enfants disparus : 116 000

Maltraitance des enfants en danger : 119

Maltraitance des personnes âgées et ou handicapées : 3977

LES SERVICES POSTAUX

La poste de Beaufort-en-Anjou
Place des Anciens Combattants
Contacts : 3631

Des boites aux lettres sont à votre disposition dans la ville

Beaufort-en-Vallée :
1, allée du Val de Loire
2, rue Christian Rabin
3, rue de l'Hôpital
4, rue des Hauts Champs
Place Boucicault
Rue de La Croix Commeau
Rue Gustave Eiffel
Place des Anciens Combattants
55, rue du Général Leclerc
Gée :
Place de la Minoterie

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
Le samedi matin de 9h30 à 12h30.

LES STRUCTURES « EMPLOI » DANS LA VILLE

France Travail *(Ancien Pôle emploi)*
3, place de la République
Contacts : 09 72 72 39 49

Groupement d'employeurs Forval
2, rue des Tilleuls
02 41 54 86 76

Association de réinsertion Étape
2, rue de Lorraine (Espace social)
02 41 57 26 57

LES FINANCES PUBLIQUES

Service impôts des particuliers et calcul de la taxe foncière
8, rue Saint-Louis
49417 Saumur Cedex
02 41 83 57 00

Service successions et héritages
15 bis, rue du Petit Thouars
49047 Angers cedex 01
02 41 74 53 88

Le saviez-vous ? Le règlement des factures périscolaire, scolaire et extra-scolaire (cantine, accueil de loisirs...) de la ville de Beaufort-en-Anjou peut être effectué, en ligne, via le portail famille. Rendez-vous sur votre espace personnel.

VOTRE CADRE DE VIE

La marché du mercredi matin, place Jeanne de Laval

LES MARCHÉS DANS LA VILLE

Lieu de détente et de flânerie, les deux marchés du mercredi matin et du vendredi après-midi sont des moments de vie privilégiés des Beaufortais.

Le grand marché municipal du mercredi matin.
Place Jeanne de Laval
Le mercredi matin, le grand marché propose aux habitants de s'approvisionner en produits frais, mais aussi de découvrir les articles textiles et bazar en tout genre. Le marché comporte une quarantaine de commerçants.

Le petit marché bio du vendredi après-midi
Dans la cour intérieure de la mairie
Ce marché propose chaque vendredi à partir de 16h45 des produits 100% bio. Quelques commerçants réguliers vous proposent fruits, légumes, pains… issus de l'agriculture biologique.

LES SALLES COMMUNALES

La ville propose une gamme variée d'espaces dédiés à la location. Des salles de tailles et de capacités différentes sont à votre disposition (mariage, banquet, formation, réunion…). Toute utilisation de salle et ou prêt de matériel doit faire l'objet d'une demande auprès de la mairie.

Contacts : 02 41 79 74 60 ou 02 41 80 36 53.

Pour réserver une salle en ligne, flashez le QRcode ↑

LES ZONES D'ACTIVITÉS

Le centre-ville place Jeanne de Laval, rue du Général Leclerc, rue de la Maladrerie, rue de l'hôtel de ville et aux alentours.
Secteurs d'activité : alimentation, restauration, banque et assurance, habillement, informatique, services, commerces, santé…

La zone d'activité Actival route de Brion propose une zone labellisée "Actiparc ", à vocation industrielle, commerciale, artisanale et de services.
Secteurs d'activité : bricolage, grande-surface, jardinage, habillement, services, commerces…
Actival est gérée par la Communauté de communes Baugeois-Vallée.

La zone d'activité la Poissonnière 4, rue de la Poissonnière, située le long de la RD347, est composée d'un ensemble de commerces et de services.
Secteurs d'activité : restauration, services, commerces, santé…
La Poissonnière est gérée par la Communauté de communes Baugeois-Vallée.

La zone commerciale du Billouard boulevard de la Prévoté.
Secteurs d'activité : alimentation, automobile, entreprises, jardinage, services, commerce, santé…

La zone industrielle Les Petites Mares rond-point de la Loire.
Secteurs d'activité : matériaux, transport, motoculture, automobile, transport, BTP, matériaux de construction…

La zone d'activité de la Poissonnière.

LE STATIONNEMENT

Pour permettre une meilleure rotation des véhicules et ainsi améliorer l'accès aux commerces et aux services, la municipalité a mis en place différents modes de stationnement gratuit dans la ville.

- Stationnement réglementé zone bleue.
- Stationnement dit " de longue durée ".
- Places réservées
- Arrêts minutes.

Pour faciliter l'accès aux commerces et aux services du centre-ville, la ville propose des parcs à vélos.

AIRE DE COVOITURAGE DES MARILLÈRES

La ville dispose d'un parking dédié au covoiturage, situé le long de la RD347 à proximité de la Gendarmerie.
Coordonnées GPS : Latitude 47.443393 / Longitude -0.241484

Application mobile Karos

Cette plateforme en ligne est spécialisée dans le covoiturage de courte distance entre le domicile et le travail.
Téléchargez l'application sur www.karos.fr

Plus d'information sur le stationnement en centre-ville →

LES SOLUTIONS DE TRANSPORTS

En fonction de ses besoins, une solution ! Que vous soyez collégien ou lycéen, que vous exerciez une activité professionnelle hors commune ou que vous souhaitiez vous rendre à un rendez-vous… de nombreux services de transport vous sont proposés au départ de Beaufort-en-Anjou.

• LE TRANSPORT SCOLAIRE

Il est assuré par le réseau Aleop de la Région des Pays de la Loire.
https://aleop.paysdelaloire.fr
Contact : 02 41 22 72 95

• LES LIGNES RÉGULIÈRES

Plusieurs lignes desservent la ville. Les fiches horaires sont disponibles en mairies ou sur le site Aleop.
Contact Allô Aléop : 09 69 39 14 14

• LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Aller au marché, rejoindre la gare, vous rendre au travail ou chez un professionnel de santé… Le transport à la demande (TAD) permet d'effectuer des déplacements de proximité*. Sur une simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt " TAD " le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre un autre point d'arrêt du territoire.
Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.
Contact Allô Aléop : 09 69 39 14 14

• LE TRANSPORT SOLIDAIRE

En complément du TAD, le transport solidaire, organisé par le Centre d'animation Vallée " Toile de Graines ", vous transporte sur des trajets de plus longue distance *(rayon de 40 km)*. Des chauffeurs bénévoles vous véhiculent, en échange d'une indemnisation kilométrique.
(hors week-end et jours fériés)
Inscriptions 3 jours à l'avance
Contact : 02 41 79 74 73

• MOBIL' IZI

Rejoindre son lieu de travail, se rendre en formation ou aller à un stage… Il vous est possible, dans ce cadre professionnel de louer un véhicule Mobil'Izi (voiture sans permis, scooter, vélo).
Contact : 02 41 79 74 73

BEAUFORT-EN-ANJOU C'EST AUSSI…

Le train - Gare de la Ménitré à 6 km
Ligne ferroviaire 515 Angers-Tours

L' autoroute A85 Angers-Tours à 4km
Accès péage - Route de Fontaine-Guérin

L'aéroport à 24 km
Accès aéroport Angers Loire Aéroport de Marcé

Taxi Beaufortais disponible 7j/7
02 41 80 37 37 - 06 08 88 49 49

* *Beaufort-en-Anjou, Les Bois d'Anjou, La Ménitré et Mazé-Milon*

LES CONNEXIONS « WIFI PUBLIC » DANS LA VILLE

Plusieurs espaces publics permettent d'accéder librement au réseau wifi public de la ville. Ce service est gratuit. Il suffit de se munir de votre ordinateur, votre tablette ou de votre smartphone pour vous rendre dans l'un de ces 4 sites :

- Hôtel de Ville de Beaufort-en-Anjou - 16, rue de l'Hôtel de Ville
- Médiathèque - Place de la République
- Centre d'Animation Vallée Toile de graines - 2, rue de Lorraine
- Musée Joseph-Denais - Place Notre-Dame

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les nuisances peuvent devenir une réelle source de stress pouvant constituer un problème de santé et porter atteinte à la qualité de vie. Une réglementation existe pour répondre aux problèmes occasionnés par les nuisances olfactives et l'excès de bruits divers dans son voisinage.

• FEUX DE PLEIN AIR

Le brulage des déchets verts est interdit depuis le 10 février 2020.
Article L541-21-1 du Code de l'environnement.

La taille des haies est à éviter entre le 15 mars et le 31 juillet, période de nidification des oiseaux.

• BRUIT ET NUISANCES OLFACTIVES

La tonte des pelouses et le bricolage font partie des incontournables du week-end. Chacun doit prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de ses activités (tondeuse, perceuse, engin, tronçonneuse…).

Rappel des horaires autorisés

- Les jours ouvrables entre 8h30 et 12h / 14h et 19h30.
- Le samedi entre 9h et 12h / 15h et 19h.
- Les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h.

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.
(Article R13336-5 du Code de la santé publique).

Les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier…) ou visuelles (lumières, déchêts, gêne occasionnée par une installation…) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

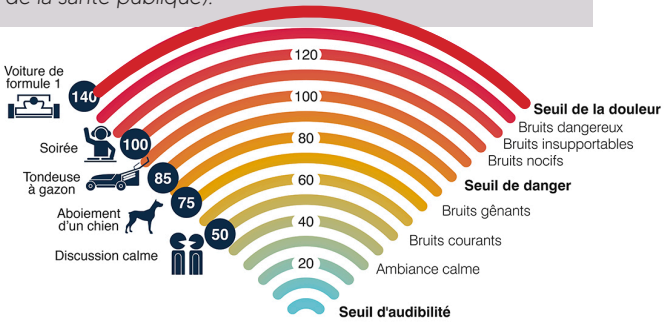

Échelle du bruit en dB

L'ENTENTE-VALLÉE

Afin de garantir aux habitants du territoire de la Vallée un service commun dans les domaines du social, de l'enfance-jeunesse et de la culture, les communes de Beaufort-en-Anjou, La Ménitré, Les Bois d'Anjou et Mazé-Milon ont créé un partenariat. Les communes travaillent ensemble afin de vous proposer une offre de service de qualité cohérente pour le territoire. *(voir pages 11, 25 et 32)*

LA SCOLARITÉ

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? CONTACTEZ LE SERVICE SCOLAIRE AU 02 41 79 74 17

• LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

À Beaufort-en-Anjou, les élèves ont classe 4 jours par semaine. Des accueils périscolaires sont proposés le matin et le soir pour accueillir les enfants. Trois structures, deux publiques et une privée, constituent l'offre scolaire maternelle et élémentaire de la ville de Beaufort-en-Anjou.

Le Groupe scolaire public de la Vallée
19-21, route de la Vallée
02 41 57 27 51

L'école privée de la Source-Eau vive
Impasse de la Tête Noire
02 41 57 46 29

L'École publique du château
Place du Château
02 41 57 25 01

Vous souhaitez obtenir des informations ou inscrire votre enfant dans l'une des deux écoles publiques de la ville, cette démarche se fait sur simple demande, par mail, à affaires-scolaires@beaufortenanjou.fr

L'école du Château

• LE COLLÈGE PUBLIC

Le collège Molière permet la poursuite de la scolarité sur le territoire.
Les demandes de renseignements et inscriptions se font directement auprès de l'établissement.

Collège Molière
Rue de la Tannerie - 02 41 45 98 50

• LA MAISON FAMILIALE RURALE (MFR)

Formations par alternance : 4ème et 3ème d'orientation professionnelle et CAPa Sapver.

MFR
La Paingaudière - Gée - 02 41 80 30 99

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Accueil de loisirs 3-5 ans
06 47 61 06 66

Accueil de loisirs 6-11 ans
06 77 75 24 61

Cap découverte : 06 87 18 52 05

Ticket fun : 06 31 24 71 02

Cap'ados : 06 71 78 26 18

Séjours été :
séjours@beaufortenanjou.fr

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La journée du mercredi, en période scolaire, est destinée aux activités de loisirs et de découvertes pour les familles qui le souhaitent. Elle est divisée en 3 structures en fonction de l'âge des enfants.

- L'accueil de loisirs "Arcs en Ciel" pour les 3-5 ans
- L'accueil de loisirs pour les 6-11 ans
- Le Cap découverte pour les 6-11 ans

Plus d'information sur la journée du mercredi →

LES PETITES ET GRANDES VACANCES SCOLAIRES

Des activités à la carte en fonction de son âge. Être jeune à Beaufort-en-Anjou, c'est pouvoir découvrir, se construire et grandir selon ses besoins et ses envies. Entre ateliers créatifs, activités multisports, sorties accrobranche, art de la scène, jeux de stratégie, baignade, lecture, bricolage… pas le temps de s'ennuyer.

- L'accueil de loisirs "Arcs en Ciel" pour les 3-5 ans,
- L'accueil de loisirs pour les 6-11 ans,
- Le Ticket fun pour les 6-17 ans *(uniquement en juillet et août)*,
- Le Ticket sport pour les 6 ans et plus *(uniquement aux petites vacances)*,
- Le Cap'ados pour les collégiens et les lycéens,
- Les séjours, camps d'été, pour les 4-17 ans *(uniquement en juillet et août)*.

LES MODES D'ACCUEIL DES PLUS PETITS

Accueil collectif ou individuel, de manière régulière ou occasionnelle… le territoire de l'Entente-Vallée offre un large éventail de solutions d'accueil. Elles sont animées par des professionnels de la petite enfance.

Retrouvez les modes de garde proposés sur le territoire ↑

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE

La Communauté de communes Baugeois-Vallée (CCBV) est née au 1er janvier 2017. D'une superficie d'environ 734 km², elle regroupe 7 communes : Baugé-en-Anjou, Beaufort-en-Anjou, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon, La Ménitré, Noyant-Villages et La Pellerine.Elle compte près de 36 000 habitants.

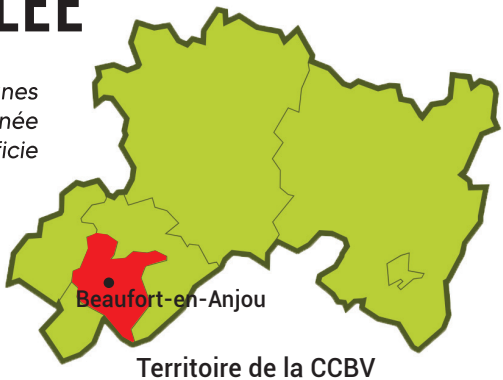

Territoire de la CCBV

La Communauté de communes Baugeois-Vallée est un Établissement Public de Coopération Intercommunale. Elle exerce des compétences à la place des communes dans des domaines présentés sur le schéma ci-dessous.

Les compétences de la Communauté de communes Baugeois-Vallée
Elles sont listées de manière plus détaillées en page 7 de ce guide.

CONTACTS ET COORDONNÉES :
15, avenue Legoulz de la Boulaie
Baugé - 49150 Baugé-en-Anjou
02 41 84 49 42
www.baugeoisvallee.fr

Pour mieux comprendre le rôle de la Communauté de communes, flashez ce QrCode →

SERVICE DÉCHETS :
15 Avenue Legoulz de la Boulaie
Baugé - 49150 Baugé-en-Anjou
02 41 79 77 00
dechets@baugeoisvallee.fr

LA GESTION DES DÉCHETS

Afin de préserver la propreté de la commune, trois solutions viennent répondre aux différents types de déchets que nous produisons : les ordures ménagères et recyclables, les biodéchets, la déchetterie.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Les collectes ont lieu tous les quinze jours. Les jours des levées des bacs diffèrent en fonction de votre lieu d'habitation. Chaque foyer est équipé d'un bac jaune (emballages et papiers) et d'un bac rouge (ordures ménagères).

Les demandes de containers d'ordures ménagères et recyclables sont à effectuer auprès du service déchets de la Communauté de communes Baugeois-Vallée.

Consultez vos jours de collectes ↓

DÉCHETTERIE DE BEAUFORT-EN-ANJOU

La déchetterie est un espace aménagé et clos où vous pouvez déposer : bois, cartons, végétaux, gravats, ferraille, mobilier usager, tout venant incinérable ou non, lampes, piles, huiles, consommables bureautique, peinture…

Déchetterie de Beaufort-en-Anjou
Lieu-dit " La Pièce du Bois "
02 41 57 31 09

Horaires d'ouverture :
Le lundi de 9h à 12h.
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction de la météo (canicule…).

© Baugeois-Vallée

L'accès à la déchetterie se fait uniquement sur présentation d'un badge, sur demande à la mairie. Ce badge vous donne accès aux déchetteries de Baugé-en-Anjou et de Noyant-Village.

Déchetterie de Baugé-en-Anjou
222, route de la Piochère
Saint-Martin d'Arcé
02 41 89 05 12

Déchetterie de Noyant-Village
Z.I. « Moulin de Grolleau »
Noyant-Village
06 47 14 83 90

Depuis janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé. Cela concerne les professionnels et les particuliers. →

LE COMPOSTAGE

Il n'y a pas que les emballages et les papiers qui se trient, les épluchures et restes alimentaires aussi. Composter, c'est réduire de 30 % sa poubelle d'ordures ménagères donc éviter 1 levée de bac sur 3.

Pour équiper votre foyer d'un composteur ou avoir des informations sur les composteurs collectifs, contactez le 02 41 79 77 00.

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES (PAV)

Retrouvez les positionnements des PAV de collectes du verre dans la ville :

Beaufort-en-Vallée :
- Rue de la Petite porte *(Lidl)*
- Rue de la Vallée *(gymnase)*
- Chemin des Esquisseaux *(stade de foot)*
- Rue du clos des Vignes *(cimetière)*
- Rue Gustave Eiffel *(ZA Actival)*
- Rue Charles de Gaulle *(avant le rond-point du collège)*
- Rue de Lorraine *(en face à l'entrée de l'Espace social)*

Gée :
- Route de Fontaine Guérin (derrière le cimetière)

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Vous souhaitez ouvrir ou clôturer un contrat d'eau potable, obtenir des informations sur l'assainissement collectif ou non collectif… contactez les agents de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée.

Contacts :
02 44 08 80 40 - eauetassainissement@baugeoisvallee.fr

Sortir et bouger à Beaufort-en-Anjou

“ Je suis persuadée que les rêves d’aujourd’hui seront les réalités de demain ”.

Malala Yousafzai

1-LA CULTURE
2-LES ÉVÉNEMENTS DANS LA VILLE
3-LE TISSU ASSOCIATIF
4-LE SPORT ET LA DÉTENTE

LA CULTURE

Médiathèque, musée, cinéma, spectacle, musique… de nombreux espaces sont consacrés aux loisirs et à la culture à Beaufort-en-Anjou.

LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La médiathèque est « Pôle ressources départemental contes et littérature orale » et dispose d'un fonds de lecture riche et varié. Il est composé de romans, documentaires, contes, CD-DVD, revues, magazines, BD, d'albums, d'ouvrages anglais…

Les médiathécaires concoctent de nombreux rendez-vous tout au long de l'année pour les petits et les grands comme des contes, des ateliers créatifs, des lectures à voix haute mais aussi des spectacles, des concerts…

* *Hors temps forts exceptionnels*

HORAIRES D'OUVERTURE
Mardi : 16h15 à 18h30
Mercredi : 10h à 12h30 / 14h à 18h30
Vendredi : 16h15 à 18h30
Samedi : 10h à 12h30

Médiathèque
Place de la République
02 41 79 74 11
bibliotheque@beaufortenajou.fr
https://bibliotheque.beaufortenanjou.fr
Facebook : bibliobeaufortenanjou

Les collections sont consultables en accès libre sans abonnement. Seul, l'emprunt nécessite une inscription. Les animations sont ouvertes à tous les habitants, même non abonnés, sur réservation.

***La première année d'abonnement est gratuite** pour tous les nouveaux inscrits résidant à Beaufort-en-Anjou.*
Abonnement annuel : Famille 22 € - Individuel 15 €

***Vous pouvez emprunter pour 4 semaines** :*
Jusqu'à 12 livres ou magazines, 1 liseuse électronique, 3 DVD fiction ou documentaires et 5 CD.

© Médiathèque-Photo P.Noisette

LE MUSÉE JOSEPH-DENAIS

Place Notre-Dame
02 41 80 26 87 ou 06 27 82 68 26
www.3museesinsolitesenanjou.com
Facebook : 3museesenanjou

Le musée est ouvert au public d'avril à novembre (visite, accueil d'expositions temporaires…). Des animations sont proposées à chaque vacances.

Le musée Joseph-Denais est le dernier cabinet de curiosité du XIX ème siècle. Sa collection, qui se chiffre à plus de 12 000 numéros d'inventaire, réunit des pièces locales et des objets venant du monde entier. Beaux-arts, archéologie, ethnographie, histoire naturelle… sa richesse émerveille petits et grands…

LE CINÉMA-THÉÂTRE

Place Notre-Dame

Toute la programmation du cinéma sur : https://grand-ecran-beaufort.fr

Dotée d'une salle de cinéma-théâtre, portée par un tissu associatif dynamique, la ville vous invite à découvrir, tout au long de l'année, une programmation " Art et essai " et des pièces de théâtre de qualité.
La salle est équipée du dispositif Audio Everywhere (malentendant/non voyant).

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique est portée par la Communauté de communes Baugeois-Vallée. Elle accueille des élèves de tous âges et horizons. Les musiciens bénéficient d'un enseignement de qualité, autour d'un projet fondateur de l'école, centré sur la pratique musicale collective.

Contact : 07 88 93 41 69 - ecoledemusique@baugeoisvallee.fr

L'OFFICE DE TOURISME

Place Jeanne de Laval *(à l'angle de la rue Bertin)*
Ouvert d'avril à septembre

Laissez l'Anjou vous surprendre. Découverte de lieux insolites, visites et activités, balades, producteurs locaux, offres d'hébergement, restauration… le point d'Information Touristique de Beaufort-en-Anjou regroupe toutes les informations.

Retrouvez encore plus d'informations en flashant ce QRcode→

Retrouvez tous les événements en détail ici →

LES ÉVÉNEMENTS

TEMPS FORTS ET SPECTACLES SUR LE TERRITOIRE

Ateliers, festivals, concerts… À Beaufort-en-Anjou, la culture se place au cœur du projet municipal. La ville offre un panel de rendez-vous, riche et varié, adapté à tous les âges, tout au long de l'année. Ces événements vous sont proposés par les communes de l'Entente-Vallée *(voir page 27)* :

- **Festival Festi'pousses** au printemps (spectacles jeunesse),
- **Festival Les Impatientes** en été (spectacles d'art de la rue),
- **Festival du Nouveau Théâtre Populaire** en été (répertoire théâtral),
- **Festival Festi'bosse** en juillet (musiques actuelles),
- **La Quinzaine Escale** à l'automne (activités pour les + de 60 ans),
- **Itinéraire bis** à l'automne (spectacle vivant avec les médiathèques).

LES MANIFESTATIONS À BEAUFORT-EN-ANJOU

Beaufort-en-Anjou s'anime tout au long de l'année. Grande tablée, féérie de Noël, vide-greniers, cérémonies… des rendez-vous populaires qui permettent à tous de se réunir autour de temps conviviaux (1) :

- **Cérémonie des vœux** en janvier,
- **Journée citoyenne** en mai,
- **Fête du printemps** en mai (fête foraine et grand vide-greniers),
- **Accueil des nouveaux arrivants** au début de l'automne,
- **Journée du végétal** en avril (animation, marché de producteur…) ,
- **Fête Nationale du 14 juillet** (grande tablée, concert, bal…),
- **Journées Européennes du patrimoine** en septembre,
- **Festi'âge** en octobre (goûter pour les habitants de 75 ans et plus),
- **Bientôt Noël** en décembre, la féerie de Noël s'empare des rues de la ville.

Sans oublier les nombreux rendez-vous proposés par les associations du territoire à retrouver en page " Agenda " du site internet de la ville.

(1) *Calendrier prévisionnel*

LE TISSU ASSOCIATIF

La Ville vous propose un annuaire d'une centaine d'associations, proposant des activités, actions, services ou prestations, dans les secteurs comme l'entraide et la solidarité, le sport, la culture et le loisirs…

Forum des associations en septembre
Venez vous inscrire, vous informer ou découvrir les activités proposées sur l'ensemble du territoire de la Vallée.

Consultez l'annuaire des associations →

LE SPORT DANS LA VILLE

LES ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

La pratique sportive est très étendue. 30 % des habitants de Beaufort-en-Anjou ont une licence sportive, gym, judo, foot, danse… Découvrez les infrastructures sportives mises à disposition des associations.

Complexe sportif Omnisports des Esquisseaux
Rue des Esquisseaux
Sports collectifs, gymnastique, tennis, dojo, boulodrome…

Stade Roger Serreau
Boulevard de la Prévoté
Terrains de foot, piste d'athlétisme, plateau sportif, saut à la perche…

Gymnase de la Tannerie
Rue de la Tannerie *(proche du collège)*
Sports collectifs, dojo, plateau sportif…

Gymnase de la Vallée
Rue de la Vallée
Multisports, terrains sportifs extérieur…

Salle Marc Leclerc
Les Halles, place Jeanne de Laval
Danse, taï chi chuan, gymnastique…

LE CENTRE AQUATIQUE PHARÉO

Complexe sportif des Esquisseaux - Rue des Esquisseaux - 09 71 00 49 49

Un espace aquatique " Famille sport et détente " : bassin sportif, 4 couloirs de nages, bassin ludique, jeux aquatiques, pataugeoire, jets, toboggan, aquagym…
Un espace " Sport et bien être " : salle fitness, hammam, sauna, solarium…
Des activités toute l'année : bébé-nageur, sport-santé, école de natation…

LES CIRCUITS, BALADES ET SENTIERS PAYSAGERS

Se balader, s'évader et s'oxygéner c'est possible à Beaufort-en-Anjou. Visite guidée des balades et sentiers dans la ville.

Circuit du patrimoine
• Départ parking du Mail *(Mairie)*
La ville à travers 1 000 ans d'histoire.
Distance : 2 km (Gée + Beaufort)

Promenade dans les marais
• Départ route de l'Épinay
Un " Poumon vert " de 25 hectares.
Distance : 1,100 km

Au fil du Couasnon
• Départ Église de Gée - Rue Principale
Promenade pour piétons et cyclistes
Distance : 4 km

Sentier marais et patrimoine
• Départ parking du Mail *(Mairie)*
Patrimoine et paysage naturel.
Distance : 11 km

Circuit vélo
Départ chemin de Canada *(route Ménitré)*
Boucle à vélo entre Loire et l'Authion.
Distance : 44 km

Téléchargez les différents circuits et découvrez les aires de jeux dans la ville skate parc, pumptrack, city stade, structure fitness…) →

Restez informés au quotidien

Que vous soyez papier, numérique ou réseau social, la ville met à votre disposition différents supports de communication :

• Le magazine municipal "Le Trait d'union"
Le magazine est distribué, tous les 3 mois, dans les boîtes aux lettres de la ville, stop pub compris. Les sujets vous informent des actions menées par la commune, de l'actualité municipale, de l'agenda…

• L'application smartphone "Ma ville dans ma poche "
Recevez directement, sur votre téléphone portable, des notifications instantanées (alertes, informations…), accédez librement à de nombreux services (menus de la cantine, contacts élus…) et transmettez des demandes d'interventions.
> Téléchargeable depuis votre Play store - Saisir " Beaufort-en-Anjou "

• Le site internet : www.beaufortenanjou.fr
Véritable portail d'informations et de services, le site internet a été conçu pour répondre aux attentes des habitants. Il est mis à jour régulièrement. Intuitif, il dispose d'un module recherche " De A à Z " vous permettant d'accéder plus facilement à l'information que vous recherchez.

• Le portail famille (accès depuis le site internet de la ville)
Depuis un accès privé, bénéficiez d'un espace connecté pour toutes vos démarches liées à la scolarité et aux activités périscolaires de vos enfants.
> Accessible depuis le site internet (en haut à droite de la page d'accueil)

• La newsletter hebdomadaire
Recevez toute l'actualité de la ville directement sur votre messagerie (mail). La lettre d'information électronique est envoyée chaque vendredi à 17h.
> Formulaire d'inscription au bas de la page d'accueil du site internet.

• La chaîne Youtube
Retrouvez toutes les vidéos de #BeaufortEnAnjou sur la chaîne officielle de la ville *(séances des conseils municipaux, vidéo promotionnelles…).*

• Les réseaux sociaux Facebook et Instagram
Suivez l'actualité de la ville en temps réel.

Retrouvez toutes les informations liées aux supports de communication →

Fiche pratique des nouveaux arrivants

EN PRATIQUE

Vous venez de vous installer à Beaufort-en-Anjou. Retrouvez dans cette fiche détachable les informations utiles et les démarches à effectuer lors de votre arrivée.

DÉMÉNAGEMENT - OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Vous souhaitez occuper des places de parking ou réserver un espace sur la voirie, trottoir inclus, pour vous permettre d'effectuer votre déménagement dans les meilleures conditions, contactez les services techniques de la ville. Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation trois semaines avant la date souhaitée.

SIGNALEZ VOTRE ARRIVÉE - LISTE ÉLECTORALE

Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, elle vous permettra d'effectuer votre inscription sur les listes électorales. Elle peut être faite en mairies de Beaufort-en-Vallée ou de Gée. À noter que le changement d'adresse n'est pas automatique si vous changez d'adresse sur la commune.
Les agents d'accueil pourront également vous conseiller, vous documenter et vous orienter sur les sujets qui concernent votre quotidien.

NUMÉROS UTILES

- Mairie de Beaufort-en-Anjou : 02 41 79 74 60
- Mairie déléguée de Gée : 02 41 80 36 53
- Services techniques : 02 41 57 66 36 ou 02 41 80 06 53
- Raccordement gaz : 0810 224 000
- Ouverture compteur électrique : 0810 333 049 ou 3929
- Ouverture compteur d'eau : 02 44 08 80 40
- Demande de badge pour l'accès en déchetteries : 02 41 79 74 60
- Demande de containers d'ordures ménagères et recyclables : 02 41 79 77 00
- Service scolaire : 02 41 79 74 17
- Transport scolaire Aléop *(collégiens et lycéens)* : 02 41 22 72 95

Plus d'information et de liens utiles en flashant ce QrCode

Nous vous souhaitons la bienvenue à Beaufort-en-Anjou.

ÉDITION 2024

Guide pratique de l'habitant

BEAUFORT EN ANJOU

Ce guide a été réalisé en collaboration avec les services de la collectivité de Beaufort-en-Anjou.

Des questions, des suggestions,
contactez le service communication au 02 41 79 37 99

Ville de Beaufort-en-Anjou
16, rue de l'Hôtel de Ville
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 79 74 60

L'église de Gée la nuit